

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
Arrondissement de NANCY
CANTON DU GRAND COURONNE
COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS- AMANCE

COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS-AMANCE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUN 2022

Nombre de membres en
Exercice : 09
Présents : 08
Votants : 08

Date de convocation :
23/06/2022

Date d'envoi en Préfecture :
05/07/2022

Date d'affichage :
05/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 28 juin, à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laître-sous-Amance, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 23 juin 2022, sous la présidence de M. Mickaël MEVELLEC, Maire.

Etaient présents : M. Mickaël MEVELLEC, Mme Sophie BONNEAU, M. Thomas LEJEUNE, Mme Véronique CROIX-LEGAT, M. Denis DEVENEY, M. Patrick FIORLETTA, M. Christian PIEDALLU, René BATTISTIN

Etaient absents : Mme Jeanne-Marie MANONVILLER, excusée

Pouvoirs :

Invités : Monsieur Christian SELLEN, correspondant de l'Est Républicain

Les membres du Conseil ont choisi pour secrétaire de séance Mme Sophie BONNEAU.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adopter le point suivant à l'ordre du jour :

- Signature du marché de prestation de service avec la MMD 54

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accepter l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

D-27/2022– CONTRAT POUR LA SAUVEGARDE DES DONNEES DE L'ORDINATEUR

Monsieur le Maire informe les conseillers que le contrat avec l'entreprise KOESIO concernant la sauvegarde Cloud de l'ordinateur sera résilié au 21/09/2022.

Afin que les données de la commune soient toujours sauvegardées, Global Bureautique a transmis une offre d'un montant de 49,00 € H.T./mois incluant l'assistance technique. Cependant, l'installation, la reprise des données et la formation coûteraient 575 € H.T.

Une autre solution peut être envisagée par l'achat d'un disque dur externe (60 à 100€) pour y effectuer régulièrement nos sauvegardes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de ne pas mettre en place une sauvegarde cloud mais de mettre en place une sauvegarde manuelle avec deux disques SSD en alternat (un à la mairie et un disque mobile)

D-28/2022 – ACHAT D'UN ORDINATEUR FIXE ET D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'ordinateur que nous possédons est en location. De ce fait, il est nécessaire d'acheter rapidement un ordinateur fixe (écran + tour) pour récupérer les données avant la fin de notre contrat avec l'entreprise KOESIO.

Par ailleurs, l'achat d'un ordinateur portable serait nécessaire afin que les élus, lors des permanences du samedi, puissent travailler en parallèle avec la secrétaire. Utile aussi pour la secrétaire afin qu'elle prenne directement en note le compte-rendu de chaque Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acheter un ordinateur fixe et un ordinateur portable.

D-29/2022 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE TRAVAUX DE VOIRIE DU DEPARTEMENT MMD54

Monsieur le Maire informe les conseillers que la MMD54, en partenariat avec le Département, propose le renouvellement de la prestation d'adhésion au groupement de commande de travaux de voirie.

Après en avoir délibéré et compte tenu d'un doute dans l'interprétation du contrat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'ajourner ce point sur le prochain conseil.

D-30/2022– CHOIX DES 3 BUREAUX D'ETUDE POUR LA RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE SALLE DES FETES ET ANCIENNE ECOLE

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 28/06 après-midi pour l'ouverture des plis concernant la restructuration de la mairie-salle des fêtes et ancienne école.

12 candidats ont déposé un dossier de candidature :

- IN SITU
- FRANCOIS HENRION MALGRAS ARCHITECTES URBANISTES
- DEFI-ARCHI
- MF CONCEPT HABITAT
- BENJAMIN FEDELI - ARCHITECTURE URBANISME ET PAYSAGE LORRAINE
- GANDY BORIS RODOLPHE LOUIS
- STELMASZYK NADINE LAURENCE
- MADDALON PIQUEMIL ARCHITECTURE
- ALMA ARCHITECTE
- LILI ET RAMI
- MME LIGIER-REMARK MELANIE
- TATARA VALENGIN

Après avoir analysé les dossiers de candidature, la commission propose de retenir les 3 bureaux d'étude suivant :

- IN SITU
- BENJAMIN FEDELI - ARCHITECTURE URBANISME ET PAYSAGE LORRAINE
- LILI ET RAMI

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir les 3 bureaux d'étude suivants pour la suite de la démarche :

- IN SITU
- BENJAMIN FEDELI - ARCHITECTURE URBANISME ET PAYSAGE LORRAINE
- LILI ET RAMI

Ces 3 candidats visiteront les locaux le mardi 5 juillet à 16h30 en même temps pour des raisons d'équités puis seront auditionnés par la commission le mardi 19 juillet à partir de 14h.

D-31/2022 – SIGNATURE DU MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA MMD54

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la visite du pont de Laître près de la station d'épuration par un technicien de MMD54, un marché de prestation de service entre les deux parties est nécessaire pour la visite triennale d'ouvrage d'art.

Compte tenu des éléments constatés, le marché pour l'expertise de ce pont serait de 434 €. Suite à cette expertise, une estimation des frais de restauration par une entreprise sera présentée. Selon ce coût, les élus communaux décideront de la suite à donner.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité le Maire à signer le marché de prestation de service avec MMD54 et tous documents y afférents.

Tour des commissions :

Travaux : La réfection de la chaussée Rue Sophie de bar (du n° 3 au n° 27) est prévue du 28 juin au 8 juillet. Les travaux sont réalisés par le département de la Meurthe-et-Moselle, sans frais pour notre commune.

Le bois pour les deux passerelles (près de la voie verte et sentier Poterne) a été livré.

Le marquage au sol sera réalisé début juillet par l'employé communal. Monsieur le Maire rappelle qu'une réflexion doit être menée très prochainement sur la signalisation et la sécurité routière dans le village.

Les bancs au « Belvédère Jean Simonin » ont été posés et au chemin de dessous de Laître.

La balayeuse passera fin juillet dans la commune.

La commission travaux se réunira courant l'été.

Le regard situé rue haut du four est bouché, un contrat a été pris avec la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné à cette compétence. Des devis sont à valider pour la réfection de la rue Charles de Gaulle à l'automne et le rétrécissement de voie, rue des Trois Évêchés.

Écologie : Une réunion est prévue courant juin pour réaliser un bilan et planifier les 10 prochains points à prioriser pour la suite, notamment les sentiers de randonnées, l'énergie et les panneaux photovoltaïques.

Qualité de vie : La prochaine cérémonie des nouveaux habitants est prévue entre le 14 et le 22 octobre à 19h00. (à définir)

Action sociale : Lancement de l'aide aux départs en vacances pour les enfants et les seniors.

Démocratie Participative : Une prochaine réunion publique est prévue entre le 20 octobre à 18h30 pour présenter les deux ou trois scénarios proposés par l'architecte concernant la réhabilitation des

bâtiments publics puis échanger avec les habitants sur la meilleure proposition. Suite à ces échanges, une décision sera prise en Conseil Municipal du 26 octobre 2022.

Au printemps 2023, la prochaine réunion publique portera sur la transition écologique.

Communication : Le bulletin municipal n°4 a été distribué et a été mis en ligne sur le site internet.

Fleurissement : Les panneaux pour identifier les espèces plantées sur le chemin entre la voie verte et le dessous de Laître seront confectionnés en 2023 lorsque les différentes espèces seront reconnaissables.

Informations diverses :

- Volonté de limiter la traversée du village aux camions type semi-remorque : le Maire va consulter les Maires des communes avoisinantes pour accord et mutualisation des coûts
- Prolifération des chats sur la commune en partenariat avec l'association « chat libre »
- Inauguration du Belvédère Jean Simonin (dimanche 7 août)
- Proposition de service social aux habitants (travaux paysagers par agent technique)
- Achat d'un vidéoprojecteur (environ 300 €)
- Achat de panneaux pour les 3 nouvelles dénominations de rues/places
- Mise à disposition ponctuelle d'un local pour la paroisse
- Fête du village sous le préau, St Laurent, Rue de l'Église
- Apéritif communal le 7 août à 12h30, avec la collaboration de l'association du Haut Rouault, présence de 3-4 élus pour représenter la commune

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 1^{er} ou le 6 septembre 2022 (à confirmer)

La séance a été clôturée à 00h30.

➤ Liste des délibérations :

D-27/2022– Contrat pour la sauvegarde des données de l'ordinateur

D-28/2022 – Achat d'un ordinateur fixe et d'un ordinateur portable

D-29/2022 – Adhésion au groupement de commande travaux de voirie du département mmd54

D-30/2022– Choix des 3 bureaux d'Etude pour la restructuration de la mairie salle des fêtes et ancienne école

D-31/2022 – Signature du marché de prestation de service avec la mmd54

Signatures :

Mickaël MEVELLEC	Sophie BONNEAU	Thomas LEJEUNE	Véronique LEGAT
Patrick FIORLETTA	Christian PIEDALLU	Denis DEVENEY	Jeanne-Marie MANONVILLER

René BATTISTIN			
----------------	--	--	--